



Soirée Tout savoir sur l'AMAP avant d'en créer une

9 février 2022





DÉROULÉ

Tour d'écran

- 0/ Le Réseau AMAP IdF : rôle et actions
- 1/ Les AMAP, kesako?
- 2/ Quelques éléments historiques
- 3/ Tour d'horizon des AMAP en France et en Île-de-France
- 4/ La référence commune, la charte des AMAP
- 5/ Les étapes clés de création d'une AMAP
- 6/ L'accessibilité en AMAP





0/ Le Réseau : rôle et actions



LE RÉSEAU, RÔLE ET ACTIONS

Installer et accompagner de paysan·ne·s en Ile de France

- Avec nos partenaires du Pôle ABIOSOL
- Par des formations et un accompagnement individuel

Animer le réseau des 390 groupes et des 280 paysan·ne·s en AMAP

- Accompagner les groupes en AMAP (futurs et existants)
- Accompagner les paysan·ne·s en AMAP
- Animer des espaces de discussion

Lucie

Astrid

Claire

Noémie

Equipe salariée

Ariane

Jérôme

Equipe bénévole
20 administrateur·rices

Mobiliser les citoyen·ne·s, les décideurs, les territoires

- Entretenir le dialogue avec les institutions
- Favoriser l'implication des citoyen·ne·s

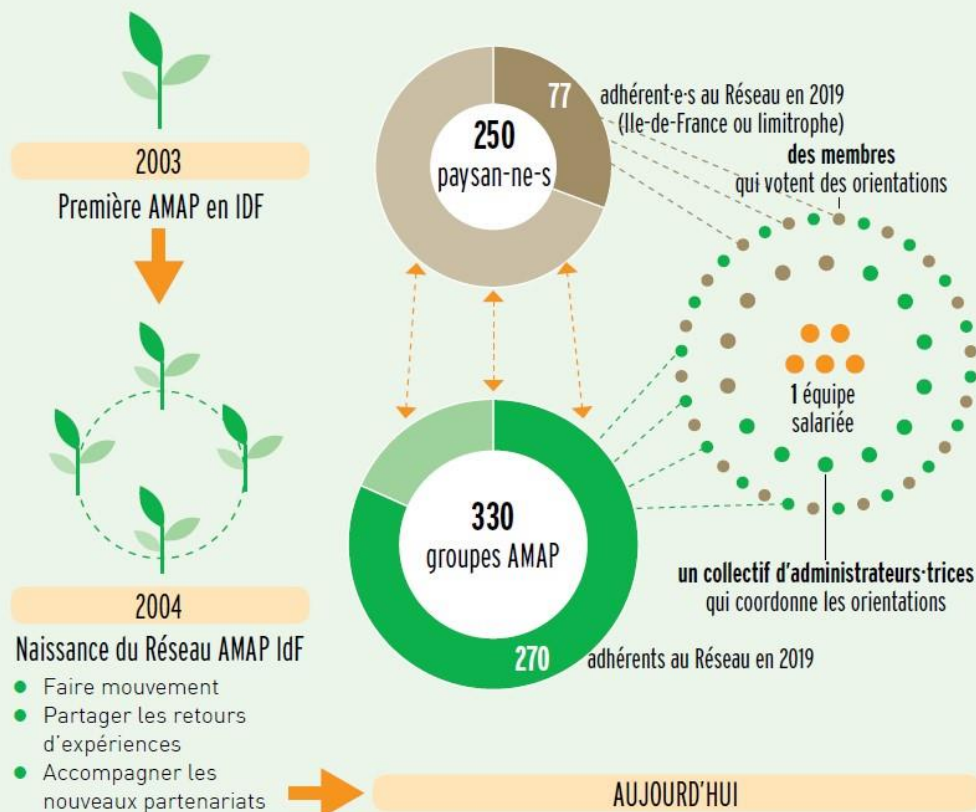
Gérer la vie interne

- Administratif et vie associative
- Financier
- Richesses humaines



LE RÉSEAU, RÔLE ET ACTIONS

LE RÉSEAU AMAP IDF





LE RÉSEAU, RÔLE ET ACTIONS

Le réseau vous accompagne vous, futur·e·s amapien·ne·s...

- dans l'appui à la création de groupes en AMAP: future réunion de sensibilisation...
- dans la mise à disposition d'outils (contrats, RI, flyers...)
- dans la mise en relation entre votre groupe et un·e paysan·ne
- en proposant l'assurance responsabilité civile

Vous, futur·es amapien·nes, contribuez au Réseau ...

- En participant à la vie du mouvement (relais des informations, participation aux formations, à l'AG...)
- En vous faisant relais du mouvement des AMAP autour de vous
- En soutenant son action via votre adhésion au mouvement des AMAP



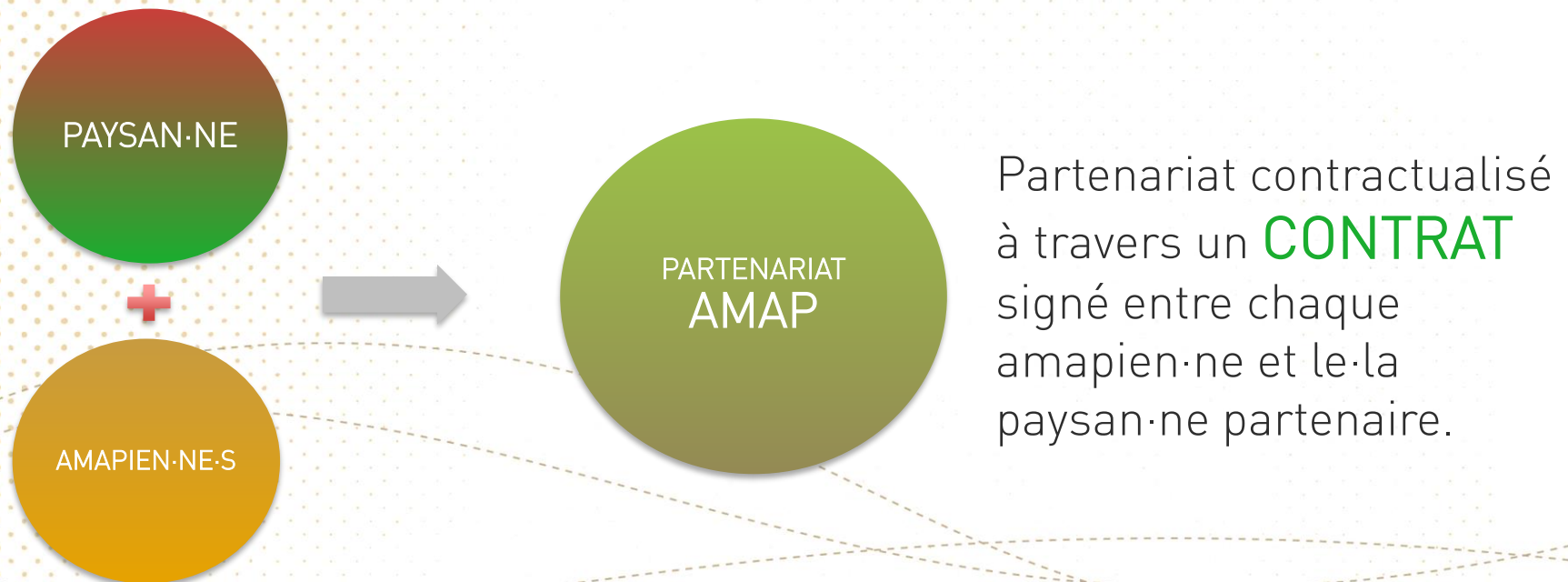
1/ Les AMAP, késako ?



LES AMAP, KÉSAKO ?

Un partenariat durable entre des citoyen·ne·s et un·e paysan·ne

→ engagements réciproques et construction d'un autre rapport à l'alimentation et à l'agriculture

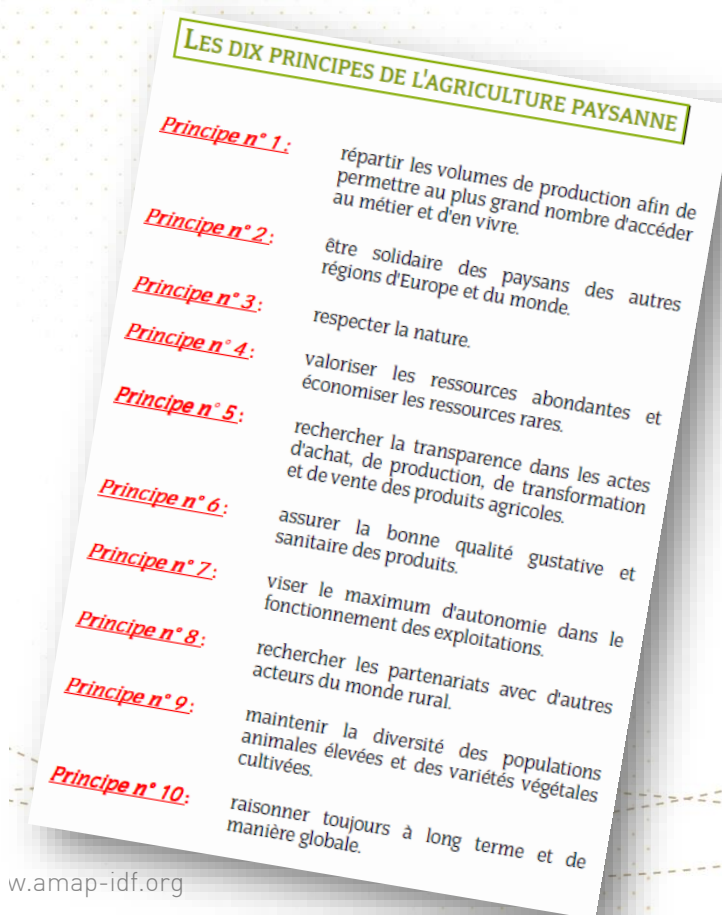




LES AMAP, KÉSAKO ?

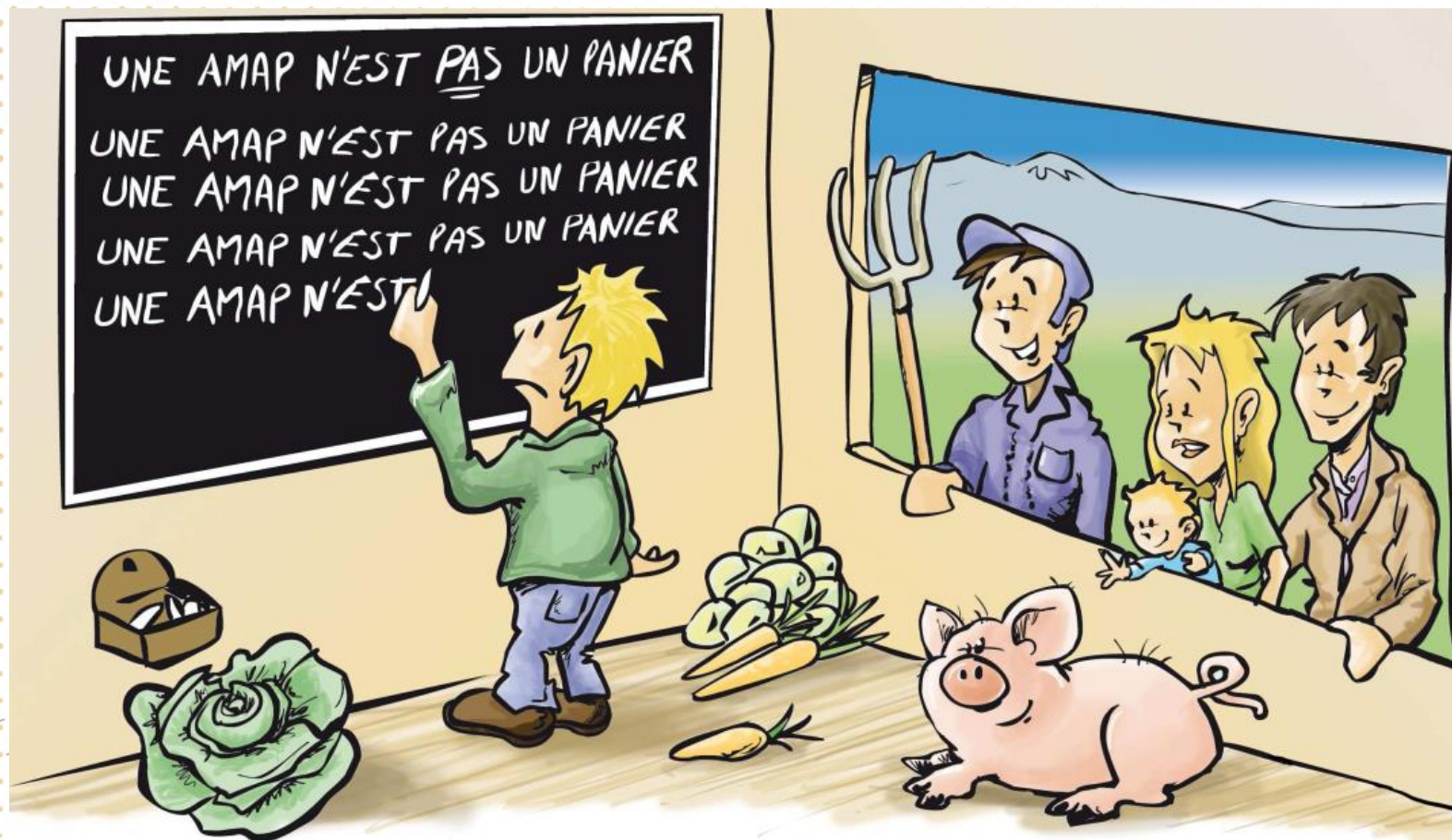
AMAP – Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

L'objectif premier de l'AMAP est de participer au maintien d'une autre forme d'agriculture : **l'agriculture paysanne** !





LES AMAP, KÉSAKO ?





LES AMAP, KÉSAKO ?

Les systèmes de paniers de légumes dont vous pourrez entendre parler ont des fonctionnements différents :

(avec ou sans)
INTERMEDIAIRE

(avec ou sans)
ENGAGEMENT DES
CONSOMMATEUR·RICE·S

DEMARCHE
INDIVIDUELLE
OU COLLECTIVE

(avec ou sans)
PREFINANCEMENT DE LA
PRODUCTION par le·la
consommateur·rice

(avec ou sans)
ORGANISATION
COLLECTIVE

Les AMAP représentent **la forme la plus engageante et la plus militante** qui existe. Elle permet de réelles modifications des pratiques agricoles et de consommation.



2/ Quelques éléments historiques



QUELQUES ÉLÉMENTS HISTORIQUES

ORIGINE DU MOUVEMENT

Un ancrage dans les mouvements *d'agriculture alternative* et *d'éducation populaire*

- ✓ dans les années 60-70, développement des Teikei au Japon;
- ✓ dans les années 80, développement des CSA (= Community Supported Agriculture) aux Etats-Unis.

2001 Création de la première AMAP en France (à Aubagne)

2003 Création de la première AMAP en Ile-de-France

2004 Création du Réseau des AMAP d'Ile-de-France

Biblio:
onglet
« ressources »
sur
www.amap-idf.org



3/ Tour d'horizon des AMAP en France et en Île-de- France

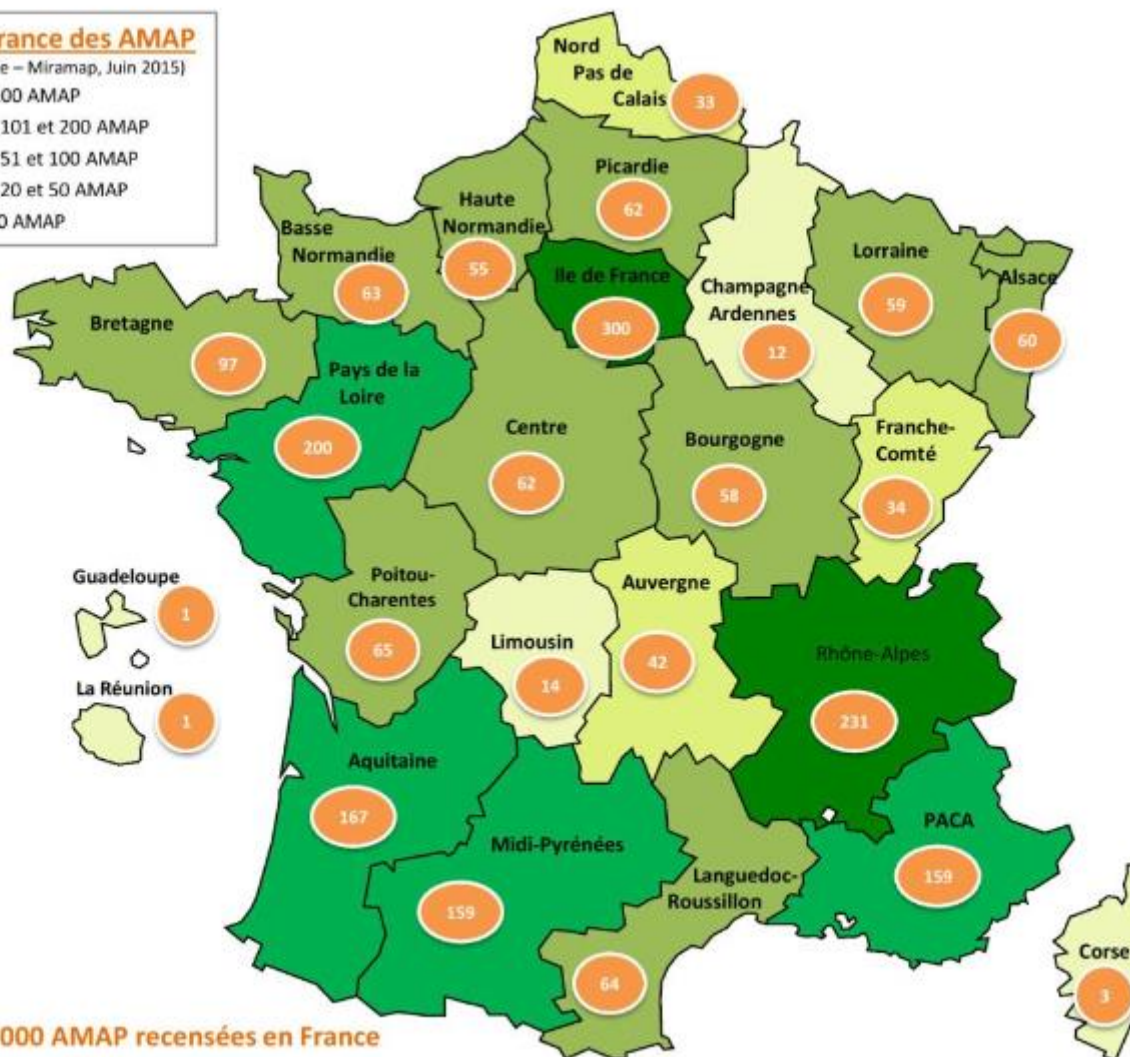


TOUR D'HORIZON : FRANCE

Carte de France des AMAP

(étude statistique – Miramap, Juin 2015)

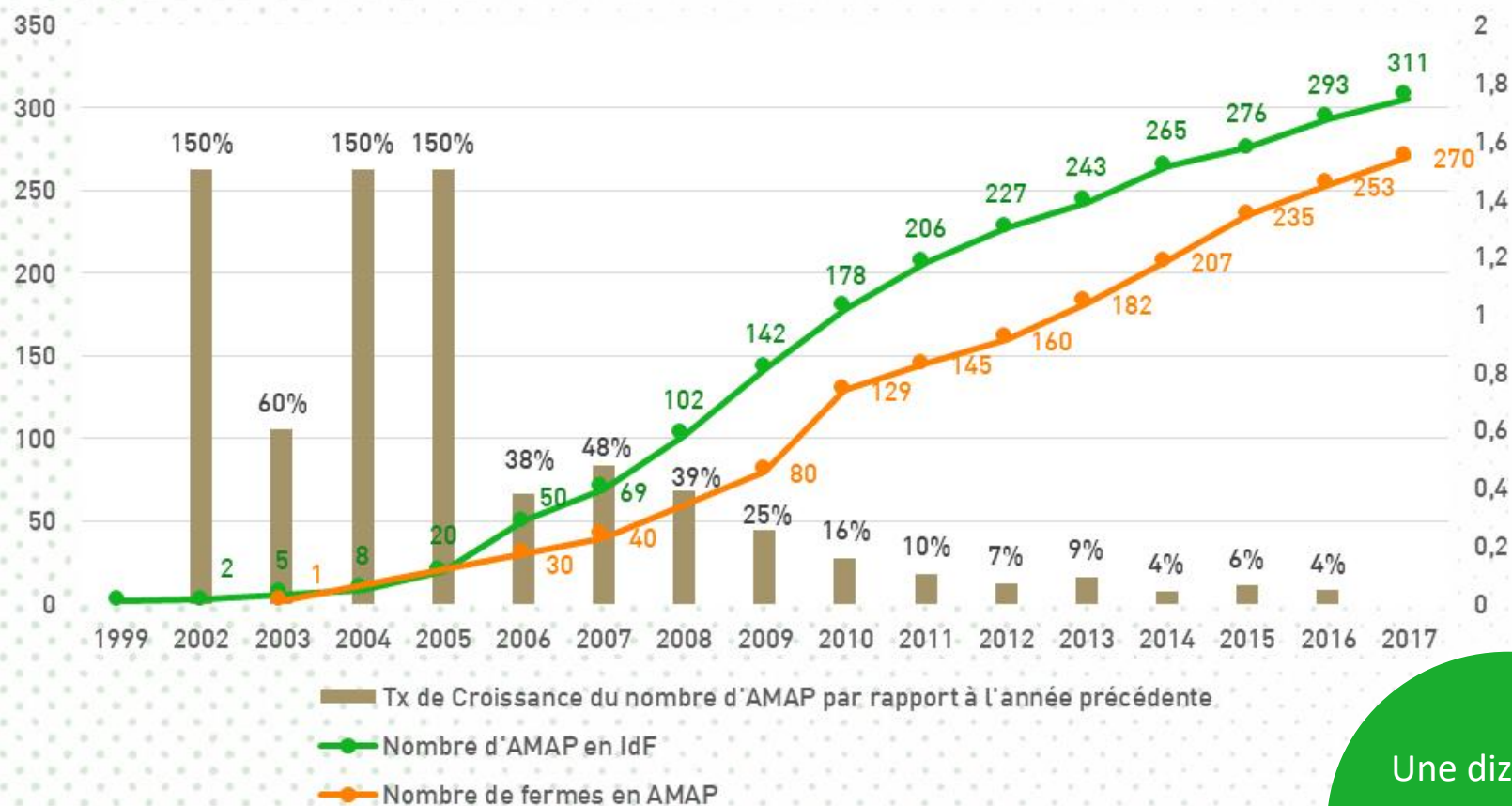
- + de 200 AMAP
- Entre 101 et 200 AMAP
- Entre 51 et 100 AMAP
- Entre 20 et 50 AMAP
- - de 20 AMAP



Environ 2000 AMAP recensées en France



TOUR D'HORIZON : ÎLE-DE-FRANCE



Une dizaine de
nouveaux
groupes en
2021



4/ La référence commune : la Charte des AMAP



LA CHARTE DES AMAP

Processus de réécriture de la charte qui a débuté en 2013

Nouvelle charte qui a été votée en AG du Miramap en **MARS 2014**

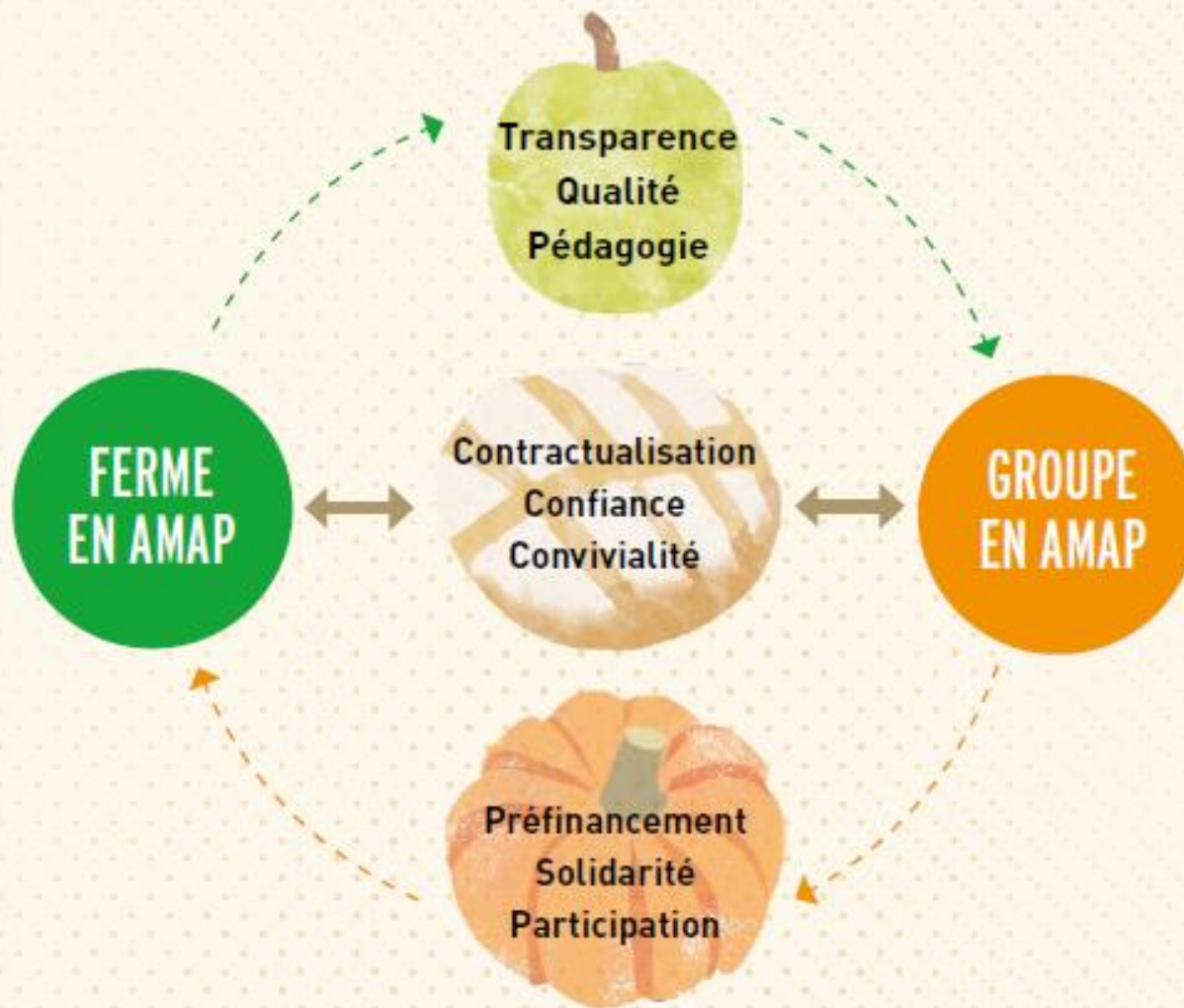
4 pages :

- PREAMBULE
- 5 PRINCIPES FONDAMENTAUX
- 3 ENGAGEMENTS TRADUISANT LES PRINCIPES (ECO/ETHIQUE/SOCIAL)
- UN MOUVEMENT VIVANT EN EVOLUTION CONSTANTE

Charte qui doit être signée par chacun des amapien·ne·s



LE PARTENARIAT AMAP DES ENGAGEMENTS MUTUELS





PARTENARIAT AMAP



CONTRACTUALISATION

- Signature d'un contrat entre la ferme et chaque amapien-ne
- Relation de vente directe : l'association n'est pas un intermédiaire commercial
- Des aliments issus de la ferme : pas d'achat-revente



CONFIANCE

- Une relation transparente basée sur la confiance
- Proximité géographique : une démarche territorialisée
- Une vision commune : objectifs et valeurs partagés



CONVIVIALITÉ

- Faciliter les échanges entre la ferme et le groupe en AMAP, et entre les amapien-ne-s : respect mutuel et bienveillance
- Une proximité relationnelle : apprendre à se connaître

PAYSAN·NE



TRANSPARENCE

- Sur les **pratiques agricoles** et choix de production
- Sur les **coûts de production** (calcul du prix de la part de récolte)
- Sur la **production** (quantités et qualité)



QUALITÉ

- Des **aliments frais, de saison, diversifiés** (variétés anciennes ou locales, si possible)
- Des **pratiques** s'inscrivant dans les principes d'une agriculture paysanne
- Un **mode de production** relevant de l'agriculture biologique



PÉDAGOGIE

- **Inform**er régulièrement sur l'avancée des cultures
- Être **présent-e** aux livraisons
- Accueillir les **amapien-ne-s** sur la ferme



ZOOM SUR LE CALCUL DU COÛT D'UNE PART DE RECOLTE



COÛTS DE
FONCTIONNEMENT
DE LA FERME

[Fermage, plants et semence,
intrants, petit matériel,
amortissement du gros
matériel ou remboursement
des emprunts, salaires et
cotisations sociales, etc.]

+



REVENU
DU, DE LA OU DES
PAYSAN-NE-S



= €

NOMBRE PARTS DE RÉCOLTE

[La part de récolte correspond
à ce que le paysan met en
culture pour une famille
amapienne pour une année.
Chaque famille préfinance
ainsi une part annuelle de la
production du paysan.]



AMAPIEN·NE·S



PRÉFINANCEMENT

- Signature et remise des chèques avec le contrat d'engagement en début de saison
- Pas d'échange d'argent pendant les distributions
- L'amapien-ne est responsable de son contrat : pas de remboursement ou report



SOLIDARITÉ

- Comprendre les problématiques des paysan-ne-s
- Accepter les variations de récolte en fonction des aléas
- Apporter un appui (financier, logistique, matériel) à la ferme en cas de besoin



IMPLICATION

- Participer à la vie du groupe et au fonctionnement de l'association
- Aller sur la ferme
- Assurer des permanences pendant les distributions



Les principes des AMAP : engagement mutuel

- 3 x 3 engagements qui ne se décrètent pas, mais *se construisent progressivement*
- Une ***bonne communication*** indispensable, c'est-à-dire une communication basée sur le souci mutuel de comprendre l'autre



6/ Les étapes clés de création d'une AMAP



LES ÉTAPES CLÉS DE CRÉATION D'UNE AMAP

4. Gestion courante / administrative

- Démarches administratives (déclaration préfecture)
- Rédaction statuts / RI
- Définir montant d'adhésion à l'association et acheter matériel de base (balances...)
- Relation avec une banque
- Adhésion au Réseau AMAP IdF

5. Lancement de la saison

- Organisation planning de livraison
- Signature des contrats et chèques à récupérer

3. Recherche d'un lieu de distribution

4bis. AG constitutive

~~→ Election du bureau de la saison~~

3bis. Recherche d'un.e paysan.ne partenaire:

→ Enquête dans le quartier ou sein du comité

2. Informer du projet autour de vous, localement:

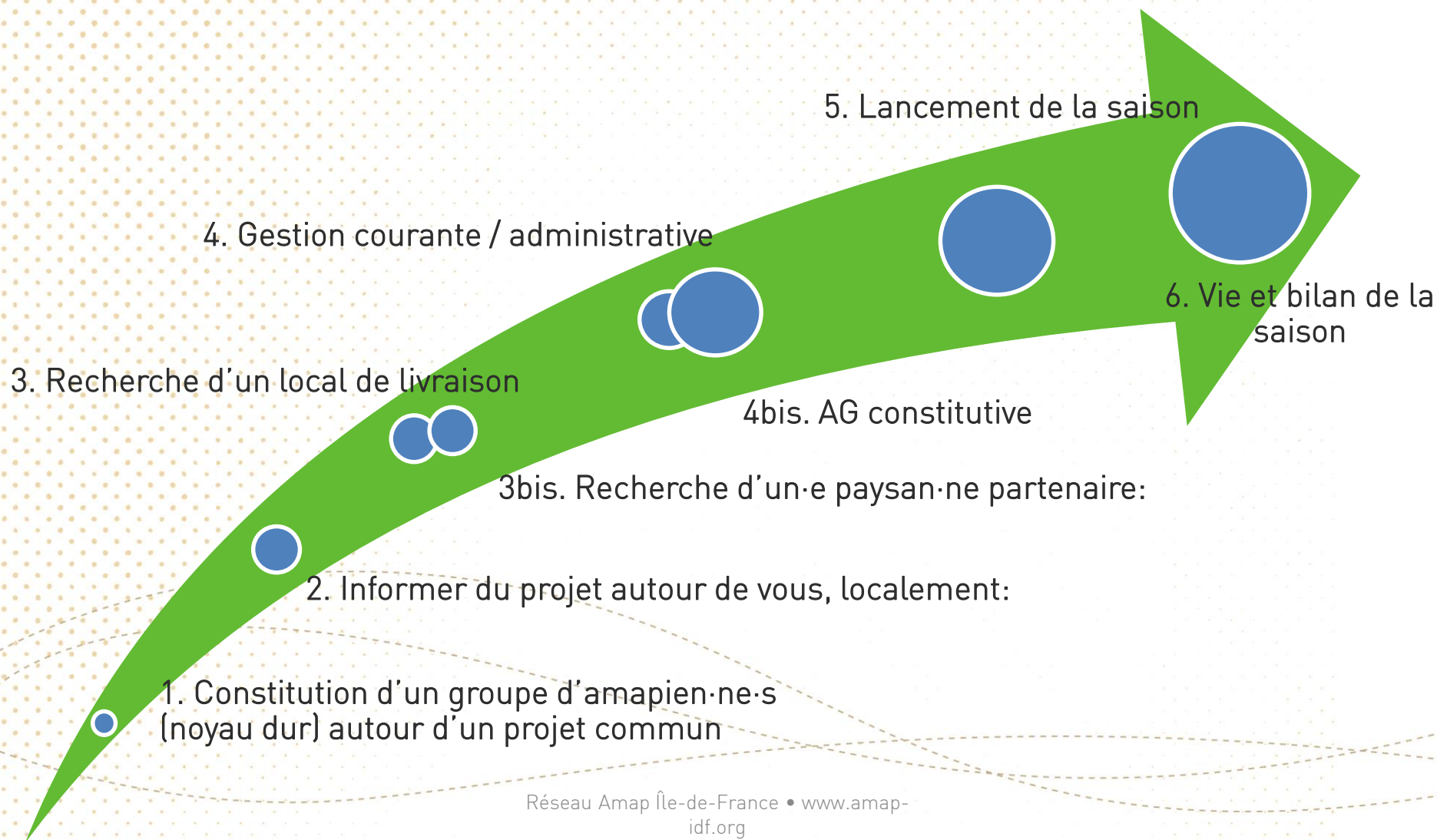
- Réunion d'information grand public
- Réunion de l'association de la part de la ferme
- Discussion sur les modalités de livraison, organisation des temps à la ferme...
- Flyer/ article dans le journal local...
- Visites de la ferme et ateliers pédagogiques
- Réunion de l'association de la part de la ferme
- Evaluation du partenariat AMAP ...

1. Constitution d'un groupe d'amapien-ne-s (noyau dur) autour d'un projet commun

- Définir ensemble objectifs et valeurs éthiques du projet
- S'assurer qu'aucune AMAP alentour a des besoins de trouver des amapien-ne-s
- Visite d'une AMAP voisine le soir d'une livraison



LES ÉTAPES CLÉS DE CRÉATION D'UNE AMAP





LA DISTRIBUTION EN IMAGES

AMAP Coup de pousse, Paris 19e





LA DISTRIBUTION EN IMAGES

AMAP Le trait d'oignon, Le Perreux (94)



7/ L'accessibilité en AMAP



L'ACCESSIBILITE EN AMAP

- Objectif : Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous
- Dispositifs de solidarité dans le but de toucher des personnes éloignées pour des raisons :
 - économiques
 - et/ou sociales
 - et/ou symboliques des AMAP
 - et/ou de la possibilité d'avoir facilement accès à une alimentation de qualité

par exemple :

- gestion de paniers non récupérés en fin de livraison
- mise en place de systèmes de paniers solidaires
- partenariats avec des organisations locales.



L'ACCESSIBILITE EN AMAP

- **Financement interne** : cagnotte pour acheter des paniers qui seront donnés ou distribués à bas coût, différentiel de prix (certains paient leur panier plus cher pour que d'autres le paient moins cher), montant du panier selon le quotient familial...
- **Financement externe** : aller chercher une subvention publique (CCAS, mairie, CROUS, Etat...) ou privée (fondation d'entreprise...) ; Secours Catholique du territoire
- Importance d'être en contact avec des acteurs sociaux qui pourront identifier des familles intéressées et les accompagner
- Pensez au devenir des paniers « abandonnés »



L'ACCESSIBILITE EN AMAP

Comment vous lancer ?

- Prendre connaissance des fiches expériences en ligne (dans les actu du site internet actuel et sur le futur site)
- Parlez-en aux acteurs sociaux de votre territoire qui pourraient être intéressés
- Rejoindre le groupe de travail régional qui se réunit en visio tous les deux mois
- Contacter Noémie Pennec, la salariée en charge de cette mission



CONTACT

Réseau AMAP Île-de-France

47 Avenue Pasteur 93 100 Montreuil

Tél: 0952917995

contact@amap-idf.org

www.amap-idf.org

